

MIRAMBEAU

<http://www.mirambeau17.fr>



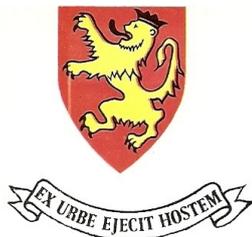
L'actualité de Mirambeau

MAI 2023



**MAIRIE DE
MIRAMBEAU**

10, Place de la mairie
17150 MIRAMBEAU
Tel : 05 46 49 60 73



LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur, Chers amis,

Votre maire, Mylène ROBERT.

Horaires de la mairie

du lundi au vendredi
8h30—12h et
14h—17h30

Site Internet :

www.mirambeau17.fr

Publication : Mylène ROBERT
Rédaction :
Commission communication
Conception :
Commission communication
Tirage : 1000 exemplaires

Facebook : [@mirambeau.infos](https://www.facebook.com/mirambeau.infos)

Vos contacts :

accueil.mairie@mirambeau17.fr

Services Techniques :

sertech.mairie@mirambeau17.fr

Urbanisme :

urbanisme.mairie@mirambeau17.fr

DÉPARTS à la retraite

Deux de nos employés ont fait valoir leurs droits à la retraite :

William ROBERT qui a successivement occupé les postes de responsable de l'accueil, de l'urbanisme et des services techniques. William a été remplacé aux services techniques par son adjoint Mathieu LE CORRE (pour la partie technique) et par Sandra GOUNOT pour la partie administrative.



Laurent VRIGNAUD qui a occupé le poste de responsable de la voirie

La municipalité les remercie pour la qualité du travail effectué, de leur investissement au sein de notre collectivité. Ils ont été d'excellents collaborateurs

TRAVAUX DU FUTUR LOTISSEMENT DU PARC

Aménagement du tourne à gauche sur l'îlot central de la RD 137

LES ACTIONS DU LION'S CLUB

Le samedi 28 janvier le Lion's Club effectuait une action de dépistage gratuit du diabète dans la galerie marchande du SUPER U.



Soirée Théâtre

Comme chaque année en janvier, la troupe girondine « La Troupe du Lac » nous a gratifié d'un magnifique spectacle.

Une comédie de Michel Raimbeau « C'est acquis » était à l'honneur.

Une belle soirée détente proposée par l'association culturelle de Mirambeau.



Exposition Féline



L'Association Féline Aquitaine a proposé une exposition à la salle des fêtes de Mirambeau.

Pendant 2 jours, les plus beaux chats étaient présentés. Tous les amis des chats ont pu admirer 160 magnifiques spécimens de 20 races différentes. L'association proposait un concours avec récompenses et diplômes.

Assemblée Générale des Aînés Ruraux

L'assemblée générale de l'association l'Age d'Or s'est tenue le lundi 6 février en présence de Mme le Maire à la salle des fêtes de Mirambeau. Sylvie Morgan, la Présidente, est heureuse d'accueillir 20 nouveaux adhérents. Cette assemblée générale a été suivie d'un loto comme tous les premiers lundis du mois.



Loto des Aînés Ruraux



L'Association l'Âge d'Or Générations Mouvement Fédération 17 a organisé son loto de printemps le dimanche 5 mars dernier à la salle des fêtes de Mirambeau.

Rares étaient les places libres malgré une journée ensoleillée. Bons d'achats, jambons, lots de viande et nombreux autres lots ont récompensé les gagnants qui se sont régalés de crêpes, merveilles et bugnes pendant l'entracte.

Assemblée Générale de la Base Solidarité Mirambeulaise (BSAM)

Le jeudi 9 mars s'est tenue l'assemblée générale de la BSAM sous la présidence de Josiane Audoire. La Présidente a remercié les communes qui allouent une subvention à la BSAM et en particulier Mirambeau, qui offre en plus l'accueil dans ses locaux. Un remerciement a aussi été adressé aux donateurs de produits, aux bénévoles qui assurent le transport des denrées par camions et la préparation des paniers des ayants-droits. Deux collectes de denrées au SUPER U et deux déstockages permettent d'apporter un plus aux adhérents. La BSAM organise aussi des ateliers cuisines avec une diététicienne et participe à l'aide aux personnes en difficulté avec une infirmière et une assistante sociale.



Assemblée Générale des Anciens Combattants



L'assemblée générale des anciens combattants et veuves de guerre s'est déroulée sous la présidence de Gilbert Drillaud et en présence de Mme le Maire.

Gilbert Drillaud a dit sa satisfaction quant à la participation des écoliers aux cérémonies patriotiques accompagnés de leurs professeurs et parents.

Echos du Tennis de Table



Récemment avait lieu l'assemblée générale du club de tennis de table de Mirambeau.

Renouvellement du bureau : le nouveau président, Laurent JOETS, sera assisté du secrétaire Fabien NAVEAU.

L'équipe première joue en départementale 1 et les deux autres équipes en départementale 3.

Loto de l'APEM

Salle comble pour le loto de l'APEM au profit des écoles. Un grand merci à tous les bénévoles et aux partenaires qui ont fourni des lots.



Et pendant ce temps là, à l'école élémentaire de Mirambeau

Journée sportive pour les CM2. Nous sommes allés faire du sport à Saint Germain du Seudre le mardi 28/03. Nous avons rencontré plusieurs écoles. Ensemble nous avons joué à la thèque, au quidditch, au ping-pong, à la balle au prisonnier, au basket et à la conquête du drapeau. Notre nom de groupe était le nom des villes du monde. À la fin de chaque jeu, nous gagnions des indices : des photos, pour découvrir un pays. C'était le Canada. Nous nous sommes bien amusés.



100 JOURS D'ÉCOLE

Le vendredi 7 avril la classe CP a fêté le 100^{ème} jour d'école. Au programme, réaliser des défis en 100 secondes, effectuer des actions 100 fois, et faire des activités mathématiques autour du nombre 100. L'un des défis était de former le nombre 100 avec leurs corps, ou de faire une photo avec 100 doigts.

Les élèves avaient aussi ramené une œuvre réalisée à la maison pour laquelle la consigne était 100 fois le même objet. Ils ont pu installer un musée à l'école avec leurs œuvres, pour en faire profiter tous leurs camarades, ils étaient très fiers de présenter leurs réalisations.

A la fin de la journée festive tout le monde a pu déguster un bon goûter avant de partir en vacances.



ECOLE ÉLÉMENTAIRE

En projet dans la classe des CM1

Les CM1 ont participé à la **semaine des langues** qui s'est déroulée du 27 au 31 mars. Lors de cette semaine ils ont découvert comment interviewer des sportifs étrangers et comment dire bonjour en plusieurs langues. La semaine des langues est aussi l'occasion de découvrir des pâtisseries et des objets de pays différents. Chaque jour, les élèves ont fait découvrir à leurs camarades de la monnaie étrangère, des paysages étrangers et des objets insolites venus des quatre coins du monde. En mathématiques, ils ont construit les drapeaux de différents pays en suivant des programmes de constructions géométriques. Les élèves ont aussi découvert la langue des signes et appris à signer leur prénom et quelques mots courants. Pour terminer cette semaine, ils ont travaillé autour du braille.



En projet dans la classe des CM2

Le vendredi 31 mars, la maîtresse nous a demandé de nous habiller en bleu et d'apporter des gants. Mais pourquoi ? Parceque nous avons abordé l'autisme en prévision du 2 avril, **journée internationale de sensibilisation à l'autisme**.

En classe, nous avons donc discuté sur l'handicap et réalisé quelques défis comme découper et coller des figures avec des gants (pas si facile) ou encore dessiner un paysage de mémoire comme Stephen Wiltshire, artiste autiste doué d'une mémoire eidétique.



Pour ce printemps des poètes nous avons décidé de parler cuisine et paysage. Notre projet d'école est « Voyage autour du monde ».

Alors nous avons regardé et lu des recettes de cuisine des cinq continents et nous avons cherché des rimes. Cela n'a pas été facile. Des plats ont des noms étranges, pas que le nom aussi. Puis nous avons regardé des paysages du monde entier et nous avons choisi les plus beaux. Pour l'Asie, nous avons fait un peu autrement. Au lieu de cuisine nous avons parlé du mausolée de l'empereur Qin car c'était vraiment impressionnant. Ensuite nous sommes allés lire notre poème dans d'autres classes. Tout le monde a aimé. *Les CE1*



REMISE DU BREVET AU COLLÈGE



La cérémonie de remise des diplômes du brevet des collèges aux anciens élèves de 3ème du collège Didier Daurat a eu lieu le vendredi 20 janvier.

CONCOURS D'ÉLOQUENCE AU COLLÈGE

Ce concours est organisé par Madame DELUBRIAC, professeure de lettres, en présence de Madame FITOUSSI, Principale, présente dans le jury. Ce concours d'expression orale sur le thème « La liberté connaît-elle des limites? » s'est déroulé le mardi 21 mars 2023. Il s'inscrit dans le cadre de l'expérimentation de l'apprentissage de l'éloquence menée dans notre établissement avec les classes de 3ème Corail et Marine.



**Les gagnants de la classe 3ème Corail
(matin)**

**Manon HAYOUN, Cloé MARCHAND,
Djoanne BROSSET**



**Les gagnants de la classe 3ème Marine
(après-midi)**

**Paolo DIAS, Camille DUBARRY,
Alicia BOUCAUD**



Restaurant scolaire

Self-service à l'élémentaire



Les incivilités, vols et dégradations, ça continue.



Respectons notre cadre et qualité de vie !



18 Mars Journée Ville Propre



UNE ACTION COLLECTIVE ET CITOYENNE!

Dans le cadre de la Haute-Saintonge Propre, organisé par la CDCHS, la municipalité a tenu un stand sur le marché. Un rendez-vous pour marcher ensemble sur nos chemins et rues, ramasser nos déchets. Après un accueil café, sacs et gants étaient distribués avant le départ pour cette opération de nettoyage.

**AGIR ENSEMBLE POUR
UNE VILLE PROPRE!**

**PROTÉGEONS NOTRE
ENVIRONNEMENT!**

Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge ?



Café des aidants®

La Mirambelle

Autour d'un café, venez échanger votre expérience avec d'autres aidants.

Animé par des professionnels, le *Café des aidants* est un temps convivial d'échange et d'information en libre accès.

Organisé par :
EHPAD
La Mirambelle



Avec le soutien de :
aidants

CAFÉ DES AIDANTS

Comment ça marche?

A Mirambeau, Madame le Maire prête au Café des Aidants la salle de l'estuaire au 1^{er} étage du Centre Culturel.

La réunion a lieu le premier vendredi de chaque mois. Valérie VIDIL, psychologue et Corinne RICHARD animatrice toutes les deux salariées à l'EHPAD « La Mirambelle » animent ces réunions, très conviviales.

Aucune adhésion, c'est gratuit!

Au plaisir de vous compter parmi nous :

Vendredi 5 mai « Être aidant et en bonne santé ? »

Vendredi 2 juin « Et si je prenais des vacances ? »

Qu'est que c'est? Comment ça marche?

Le Café des Aidants de Mirambeau est un lieu de rencontre et d'échanges animé par un travailleur social et une psychologue, où nous pouvons obtenir des informations et partager notre expérience, c'est aussi un espace d'information.

Le café des Aidants, à l'initiative de l'EHPAD La Mirambelle est accueilli à la Médiathèque de Mirambeau pour échanger et rencontrer d'autres aidants dans un cadre convivial, destiné à ceux qui aident un malade, quels que soient l'âge et la pathologie.

Qu'est-ce qu'un aidant ?

D'après la [Confédération des Organisations Familiales de l'Union Européenne \(COFACE\)](#), l'aidant est la personne non professionnelle qui vient en aide à titre principal, pour partie ou totalement, à une personne dépendante de son entourage, pour les activités de la vie quotidienne.

En France, nous sommes 11 millions de personnes qui veillent au quotidien sur une personne malade, handicapée ou dépendante. Nous nous occupons de notre proche en difficulté, nous le soutenons, l'accompagnons, et l'assistons dans les activités de la vie quotidienne (repas, sorties, courses.)

Le diagnostic d'une maladie grave chez un proche bouleverse le quotidien. Cette nouvelle peut être source d'anxiété. La personne atteinte va devoir lutter contre ses peurs pour faire face à cette nouvelle réalité. Son attitude peut être difficile à comprendre (agressivité, négation de la maladie, silence...).

Pour aider notre proche et nous préserver, il est essentiel de comprendre et respecter ses réactions même si elles peuvent nous sembler déroutantes. Se préserver : l'aidant oublie son propre bien-être et les conséquences peuvent être graves pour toute la cellule familiale. Il est important de nous réserver un temps dans la journée pour nous ressourcer et faire quelque chose pour nous : faire du sport, pratiquer une activité manuelle, faire la sieste, retrouver des amis, lire un livre... Prendre du temps pour soi peut également signifier se décharger de certaines tâches quotidiennes. Des [services d'aide à domicile](#) peuvent nous relayer pour faire les courses ou le ménage. Avoir une vie saine est également un bon moyen de faire face au poids des responsabilités. Cela passe par une alimentation équilibrée, un bon sommeil et une activité physique régulière.

Adresse : Médiathèque—Centre-Culturel—salle Estuaire 9 av. de la République Tel :

Contact 05 46 70 72 85 - psychologue.miramirambeau@alprado.fr

Quelques liens indispensables :

<https://www.aidants.fr/>

<https://coface-eu.org/national-awareness-raising-day-in-france-to-support-the-11-million-family-carers-in-the-country-2/>

<https://la.charente-maritime.fr/fiches-aides/aides-pour-vous-qui-accompagnez-un-proche>

Un horloger s'installe

M. Yohan PETIT, horloger diplômé, s'est installé depuis mars au 81 avenue de la République.

Il possède un CAP et un Brevet des métiers d'art en horlogerie.

Spécialiste de l'horlogerie ancienne, il répare et entretient montres, horloges et pendules de toutes sortes et de tous âges. Il travaille à l'ancienne avec des machines et outils qui ont plus de 200 ans.

La boutique est ouverte du mardi au jeudi de 10h à 12h30, le vendredi de 13h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h30.

TEL : 06.24.74.45.49



Deux nouveaux artisans s'installent à Mirambeau

Jean-Raymond PLAISANT est un jeune Mirambeaulais qui vient de créer sa société VPA SECUR. Il intervient dans les domaines de la vidéo-protection, des alarmes, de l'électricité et des réseaux.

Siège de la société: 39 avenue des Comtes Duchâtel
17150 Mirambeau

Mail : vpasecur@hotmail.com Tel : 06.89.10.41.90

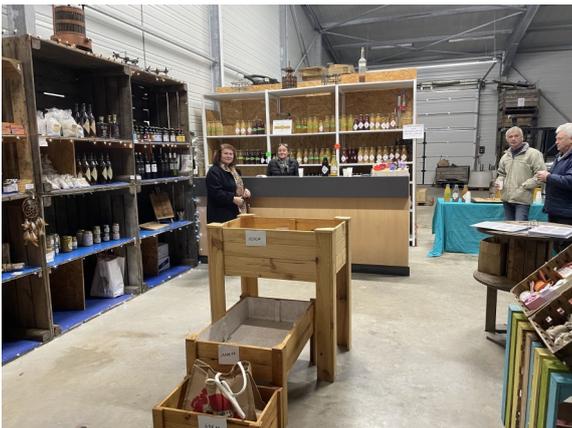
Dominique BERROCAL artisan peintre vient de créer son entreprise ABC Peintures.

Siège social : 15 La Croisette

Tél : 06.63.33.10.09 / 09.86.40.85.53

Mail : abcpeintures@gmail.com

PRESSOIR DES CHARTRONS



Valérie Varet est spécialisée dans la fabrication de jus de fruits naturels. Son atelier de fabrication est situé au 9 avenue de Saintonge dans la zone artisanale face aux ateliers municipaux.

Tous les mercredis et vendredis de 16h à 20h, elle ouvre son atelier au public où sont également exposés les produits d'une quinzaine de producteurs.

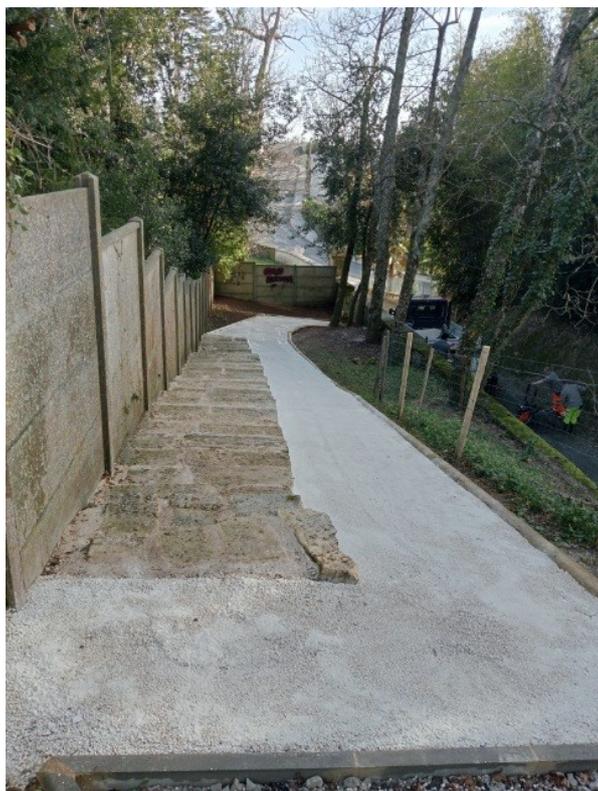
Tel : 07-49-34-81-23

AUTISME

Le 2 avril, journée de sensibilisation à l'Autisme, Mirambeau s'est mobilisé en illuminant de bleu la place de la mairie.



LIAISON DOUCE DE LA RUE DE LA MINAUDERIE AU PARC DES LOISIRS



Les employés municipaux ont aménagé le chemin partant rue de la Minauderie pour accéder vers les 300m de liaison douce du parc des loisirs. Ils ont dans un premier temps procédé à l'élagage des branches d'arbres, remis en état le grillage de protection, redonné de la blancheur aux escaliers en pierre qui ont été ensuite rejointés en ciment blanc. Un chemin longeant les escaliers a été aménagé (calcaire et rondins bois) afin de permettre l'accès vers la liaison douce aux poussettes et vélos. Les administrés pourront ainsi se balader vers le parc des loisirs tout en évitant de passer par les trottoirs bordant la RD 137.

L'aménagement de la liaison douce au parc des loisirs est libre à la circulation des piétons, poussettes et vélos. Un chemin de promenade au calme de l'aire de loisirs sans voitures et camions.



PETIT-NIORT LE PARKING de 25 places



L'entreprise TARDY PAYSAGE a terminé la mise en place du parking qui accueille 25 places. C'est 183m³ de terre végétale qui ont été enlevés, puis comblés par 45 cm de calcaire compacté. L'écoulement des eaux de pluie a été pris en compte. Ce parking sera éclairé par 4 candélabres solaires. Le chemin menant à ce parking sera remis en état. Des végétaux seront plantés sur les espaces verts. Un parking utile à ce village où la population est en forte hausse suite à la réhabilitation d'anciens logements vacants. Le chemin menant à ce parking a été nommé « Impasse du Forgeron » en souvenir d'un artisan voisin très regretté.

TRAVAUX DES SERVICES TECHNIQUES



PLANTATION DU PRINTEMPS



Actuellement les services techniques procèdent à diverses plantations de végétaux peu gourmand en arrosage.

Ecole maternelle : 3 muriers stériles.

Maison des pèlerins : 1 Albizia julibrissin ombrella,

Place du souvenir : 33 rosiers Emera couvre-sol,
1 Lagerstroemia Indica,

Talus devant city-stade/skate park :

25 Romarins prostatus,
25 rosiers Emera en couvre sol,
62 Spirea japonaise Anthony Watere

Chemin d'accès au city-stade : 130
Hypericum patulum 'Hidcote'

Angle de la rue des Récollets : 12 rosiers couvre sol

Parterre rue de la Tonnelle en séparation de la RD 137

et parking : 2 Pittosporum tobira , 2 Forsythia, 2 Photinia,
1 Wegelia et 7 Berbéris



Embellissement place de la mairie

Des permanences ont eu lieu ces derniers samedis matins pour informer les administrés avec des plans et recueillir avis et suggestions concernant les futurs travaux de la partie basse de la place de la mairie.

La maire et des adjoints ont eu le plaisir de renseigner et d'échanger avec les Mirambeaulais. Au final, le projet de la place plait, on gagne de l'attractivité et un coin convivial où il fera bon s'arrêter.

Ce sont plutôt les nouvelles circulations qui perturbent les administrés, une rue passe en sens unique, des places de parking sont

déplacées, il faut un peu de temps pour s'habituer aux nouvelles habitudes. Des idées pour améliorer ce projet et sécuriser l'espace ont été notées.



Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Une opération programmée d'amélioration de l'habitat est une offre de service. C'est une action pour favoriser le développement de notre commune par la requalification de l'habitat privé ancien.

Une OPAH est en cours pour toutes les communes de Haute-Saintonge.

C'est une offre partenariale qui propose une ingénierie et des aides financières : réhabilitation de quartiers ou centres-bourgs anciens, de bourgs ruraux dévitalisés, de copropriétés dégradées, d'adaptation de logements pour les personnes âgées ou handicapées, isolation thermique

Cette OPAH se matérialise par une convention signée entre l'Etat, l'ANAH et la mairie. Elle est d'une durée de 5 ans.

Ce contrat expose le diagnostic, les objectifs, le programme local d'actions et précise les engagements de chacun des signataires.

Sont concernés les propriétaires bailleurs et les propriétaires occupants.

Bientôt chez nous! Pour les propriétaires bailleurs ou occupants.



PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

La Communauté de communes a vu son Projet Alimentaire Territorial (PAT) labellisé au mois de mars.

De quoi s'agit-il?

Le PAT Haute Saintonge a vocation à rapprocher offres et demandes locales : il vise à faciliter la coexistence entre l'activité dominante, la viticulture, avec celles qui permettront d'atteindre une certaine résilience alimentaire du territoire.

Conjointement à la nécessité de développer la filière maraîchage, de la production à la distribution, ce projet intègre aussi l'accès de tous à une alimentation saine et durable. Les restaurants scolaires seront ainsi accompagnés pour respecter la loi EGALIM.

Cette labellisation vient également récompenser le travail engagé de longue date par la Communauté de Communes pour lutter contre le gaspillage alimentaire et valoriser les productions locales.

PLAN LOCAL D'URBANISME COMMUNAL



LA REVISION DU PLU EST LANCEE !

1. Pourquoi réviser le PLU ?

Suite à de nombreuses évolutions législatives notamment au Grenelle de l'Environnement en 2010, à la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Renouvelé de 2014, ou encore à l'approbation du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) de Nouvelle Aquitaine en 2019, sans oublier l'émergence de nouveaux projets à l'échelle communautaire, la commune a décidé de se doter d'un nouveau Plan Local d'Urbanisme. Cette démarche est lancée par plusieurs communes de la Communauté de Communes de Haute Saintonge

2. Un PLU au coeur de nouveaux enjeux !

Au travers son projet de PLU, la commune qui demeure compétente en matière de planification, va devoir se fixer des orientations et se donner les moyens de poursuivre les grands objectifs fixés par le législateur parmi lesquels le développement urbain maîtrisé, la lutte contre l'étalement urbain, l'utilisation économe des espaces naturels, la préservation des espaces affectés aux activités agricoles et forestières, la qualité urbaine, architecturale et paysagère ou encore la lutte contre le changement climatique...
A cela s'ajoutent les orientations plus précises définies dans les documents dits « supra-communaux » comme le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la Communauté de Communes de la Haute Saintonge approuvé le 19 février 2020.

Ces objectifs impliquent de conduire une réflexion beaucoup plus poussée sur l'ouverture à l'urbanisation de terrains. En outre, le PLU est l'occasion de travailler sur des projets de valorisation du bourg, assurant la dynamique et la qualité du cadre de vie, le tout pour un développement durable...

3. Le développement durable : c'est quoi ?

Le concept de développement durable consiste en un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Il dépasse largement la problématique environnementale et écologique. Cela implique d'aborder de manière transversale dans le PLU de multiples thématiques liées les unes aux autres comme le développement résidentiel, les déplacements, l'offre en équipements, les capacités de gestion des eaux usées et pluviales, les réseaux d'énergies ou encore l'insertion paysagère des futures constructions...



7. Les pièces constitutives du dossier de PLU

Le PLU se compose de 5 pièces dont une principale le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)**. Il s'agit de la pièce maîtresse du document car elle fixe les orientations poursuivies par la commune pour les 10 à 15 prochaines années !

4. Le PLU, un outil de projet !

Si le PLU demeure au final un document d'urbanisme réglementaire fixant les règles de constructibilité sur chacune des parcelles de la commune, il s'avère toutefois beaucoup plus ambitieux qu'un simple règlement ! **Le PLU doit en effet rechercher à traduire un véritable projet de territoire en fixant des orientations propres au territoire et des objectifs de qualité plus que de nouvelles normes.**

Le PLU est ainsi un véritable **outil de prospection** qui a d'ailleurs vocation à être plus vivant que les anciens documents d'urbanisme, et il **se construit avec les institutions comme avec les citoyens !**

5. Un projet partagé

Tout au long de la procédure, la concertation qui est indispensable pour faire émerger un vrai projet de territoire en appréhendant la maîtrise d'usage, se traduit par :

- des entretiens avec les acteurs économiques,
- des réunions publiques

En outre, un registre pour poser vos questions, sera mis à disposition du public en mairie. Vous pourrez également y consulter les documents d'étude au fur et à mesure de l'avancée de la procédure. De même, il ne faut pas hésiter à nous solliciter directement et demander des rendez-vous.

Enfin, notre site internet ainsi que notre bulletin municipal nous permettront également de vous tenir informés de l'avancée de l'étude qui devrait se dérouler sur plusieurs années.

6. Le déroulement de l'étude

L'étude avance au rythme de la production des pièces du dossier telles que décrites ci-dessous. Elle est conduite et orchestrée par un bureau d'études spécialisé.

Cette procédure sera d'ailleurs ponctuée de réunions en présence des **Personnes Publiques Associées** (Préfecture, Direction Régionale de l'Environnement et du Logement, chambres consulaires...). Enfin, elle se bouclera par une **enquête publique** à l'occasion de laquelle la population sera invitée à émettre ses remarques et ses requêtes particulières.

PHASE 1 :	PHASE 2 :	PHASE 3 :	PHASE 4 :
le diagnostic et la définition des enjeux	le projet de PADD et le lancement des OAP	le règlement et le plan de zonage	les procédures de validation administrative
Etude des caractéristiques de la commune pour en dégager des enjeux de développement Travail en collaboration avec la Communauté de Communes.	Formulation du projet de la commune illustré de schématiques simples ⇒ Présentation aux Personnes Publiques Associées ⇒ Réunion publique de concertation	Traduction du projet dans un règlement et un plan de zonage opposables aux tiers ⇒ Présentation aux Personnes Publiques Associées ⇒ Réunion publique de concertation	-Arrêt du P.L.U. par délibération -Consultation des services de l'Etat -Passage en commission - Enquête publique -Approbation du P.L.U. par délibération

LE CONTENU DU PLU

1. LE RAPPORT DE PRESENTATION
Il contient le diagnostic, les enjeux et la justification du projet global

2. LE PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES
Il présente le projet stratégique

3. LES ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION
Elles fixent les principes d'aménagement des principaux terrains à bâtir

4. LE REGLEMENT ET LE PLAN DE ZONAGE
Ce sont les documents opposables aux tiers lors d'un dépôt de permis de construire...

5. LES ANNEXES
Servitudes
Notice Sanitaire
Données sur les réseaux

INFOS PRATIQUES



Gaëlle BAGAT, votre conseillère numérique, vous accompagne gratuitement pour tous les apprentissages liés à l'outil informatique et pour réaliser des démarches en ligne (tablette, ordinateur, smartphone).

Sur rendez-vous, les lundis après-midi à la médiathèque.

Tél : 06 74 08 20 25

DES GESTES CITOYENS

Au milieu de cette grisaille d'incivilités que nous subissons chaque jour, il est à saluer quelques gestes citoyens.

- M. Baudelle Arnaud vient de remettre bénévolement en état la porte abîmée par le vent et a repeint avec de nouvelles couleurs la bibliothèque de rue à Petit-Niort.

Cette bibliothèque a été déplacée vers les sanitaires sous le belvédère point-Infos.

- Des sportifs arrivent armés de balai et pelle, et nettoient le skate-park avant de s'élancer sur la piste.



LES DÉCHETS

les déchets interdits pour votre poubelle !

Les piles, les batteries ou les ampoules : vous pouvez les recycler via des filières spéciales.

- **Les capsules en aluminium pour le café** : elles peuvent être ramenées au producteur qui les prend alors en charge.

Les déchets d'équipements électriques : il existe des filières dédiées pour ce type de déchet. Vous pouvez les ramener à un distributeur qui a l'obligation de récupérer votre vieil appareil (en échange de l'achat d'un neuf). Vous pouvez également en faire don à une association, le déposer dans une déchetterie ou dans des points collectes prévus à cet effet.

- **Les huiles alimentaires** : elles peuvent être jetées dans votre poubelle ordinaire mais il vaut mieux les déposer dans des points de collectes spécialisés.

Les huiles moteur et autres huiles de vidange : vous pouvez les jeter dans des points de collecte spécifiques, chez un garagiste ou dans des bacs de collecte dédiés.



INFOS PRATIQUES

Gendarmerie Nationale - 31 cité Péchèvre	05.46.49.60.71
Centre de Secours - 1 rue du Parc des Loisirs	05.46.49.61.80
La Poste - 109 Avenue de la République	05.46.70.99.22
Maison France Services	
Office du Tourisme - 47 Avenue de la République	05.46.49.62.85
Maison de santé - 10 rue de la Tonnelle	05.46.48.55.99
Cabinet Médical - 43 av. de la République	05.46.70.78.82
Pharmacie - 109 av. de la République	05.46.49.60.18
Clinique Vétérinaire - 103 Ter Avenue de la République	05.46.49.61.81
Mission Locale - 99 Avenue de la République	05.46.49.05.43
Communauté des Communes de Haute-Saintonge (accueil) JONZAC	05.46.48.12.11
Paroisse Père LOUIS - 11 rue des Récollets	05.46.70.28.11
Sous-Préfecture de Jonzac	05.46.48.02.11
Déchetterie de Guitinières	05.46.48.32.81
Régie des Eaux (RESE) Montendre	05.46.49.42.56
SPA Saintes (uniquement en après-midi)	05.46.93.47.65
CAF	0.810.25.17.10
CPAM 17	0.811.70.36.46
Violences familiales	39.19
Prévention suicide	31.14
Maison de retraite EHPAD « La Mirambelle »	05.46.70.72.85
Résidence Seniors (M. Richard)	06.74.86.40.32
Café des Aidants	05.46.70.72.85
Base alimentaire	05.46.86.18.52
Secours catholique	07.48.15.41.62

